Envoyé en préfecture le 21/10/2025
Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le 21/10/2025
ID : 044-214400301-20251015-D20251066-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Direction régionale des Finances Publiques des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96
mél. : drfip44.pole-valuation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Eric DUMOND

téléphone : 06 14 60 34 49
courriel : eric.dumond@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 22142037

Réf OSE : 2025-44030-05924

Le 6 février 2025

-

Le Directeur régional des Finances publiques des Pays de la Loire et du Département de la Loire-Atlantique

à

Monsieur le Maire
de la commune de
LA-CHAPELLE-DES-MARAIS

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession de la parcelle AP 484 située rue du Clos Matin à La-Chapelle-Sur-Erdre.

Par saisine du 27/01/2025, vous avez sollicité un avis du Domaine dans le cadre du projet de cession de la parcelle AP 484.

La parcelle est un terrain arboré situé à l'angle de la rue du Clos Matin et de la rue de Ranretz.

La surface de la parcelle est de 180 m². Elle est située en zone UIa du PLU.

La valeur vénale de ce terrain est estimée à 8 000 € assortie d'une marge d'appréciation de moins 10 % pour la valeur minimale de vente.

La durée de validité du présent avis est de 18 mois.

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,

Dumond Eric,

Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.